

FICHE POSTE (SERVICE ATTENDU) : « PORTAIL »

Fiche élaborée par une CPE du lycée de Samatan

COMPETENCES ATTENDUES

- Ponctualité
- Vigilance et mise en sécurité des élèves,
- Politesse et respect des élèves
- Communication adaptée à la situation

CONSIGNES

Ouverture du portail à 8H, accueil des élèves.

- Le matin

Une personne surveille l'entrée des élèves au portail dès 8h (jusqu'à ce que tous les élèves soient entrés dans le collège) et deux surveillent la sortie à 17h10 (ou à 11h55 le mercredi) jusqu'au départ du dernier bus.

Demandez aux élèves de vous montrer leur carnet. Notez le nom de ceux qui ne l'ont pas et dites-leur qu'ils doivent passer tout de suite à la vie scolaire pour prendre une fiche journalière de suivi avant de rentrer en cours.

Demandez aux élèves de rentrer rapidement sans stationner sur le trottoir (VIGIPIRATE).

- Aux interours de l'après-midi,

L'AED de portail doit être positionné AU MOMENT DE LA SONNERIE devant le portillon rouge. Il contrôle les carnets des élèves qui ont fini les cours.

Doivent être vérifiés : l'emploi du temps, le régime de sortie et les heures de sortie pour les régimes B ainsi que la signature par la famille des notifications d'absence de prof ou de changement ponctuel d'emploi du temps.

Cela implique que chaque AED sache quels professeurs sont absents ET que l'emploi du temps au dos du carnet mentionne les options, atelier ou autre dispositif auquel participe l'élève afin de ne pas laisser sortir un élève qui n'a pas fini sa journée.

Si le carnet n'est pas correctement renseigné, s'il manque la signature ou si vous avez un doute sur une éventuelle falsification, envoyez l'élève à la vie scolaire ou à la CPE . Si l'élève n'est pas autorisé à sortir, le renvoyer vers la CPE ou dans tous les cas ne pas le laisser sortir ET prévenir sa famille.

NB : un élève qui n'a pas son carnet ne peut pas sortir de façon autonome avant 17h10. Le cas échéant, appelez sa famille pour la prévenir.

En dehors de ces sorties non accompagnées, les responsables ou les personnes autorisées (voir classeur « autorisations de sortie ») qui viennent chercher les élèves doivent venir remplir et signer le cahier des sorties à la vie scolaire.

CONSEILS

- Intervenir systématiquement en cas de :
 - d'échange violent, de bousculades
 - d'insultes entre les élèves (rappeler l'importance de respect d'autrui)
 - d'une tentative d'intrusion
- Rester vigilant – Ne pas se laisser distraire
- Rappeler la règle chaque fois que cela vous semble nécessaire
- Etre toujours poli (saluer les élèves, les accueillir avec sourire, répondre à leur salutation, ...)
- Repérer les élèves qui semblent fragilisés, trop tendus, ...

J'ai pris connaissance et m'engage à respecter les consignes et conseils précités.

à le

Signature de l'Assistant d'Education